

## PROCES-VERBAL DE

### L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2003

*La sixième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le mercredi 11 juin à 18h dans les locaux du Conseil général du Bas-Rhin (salle 1005) à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé le Ministre Nicole Fontaine, Présidente d'honneur, et Marguerite Rudloff, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Conseil général du Bas-Rhin, d'avoir bien voulu accueillir dans ses murs l'Association pour y tenir son assemblée générale 2003. Répondant aux paroles d'accueil de Alphonse Troestler qui représentait Philippe Richert, retenu à Paris, il déclara notamment « C'est pour l'Association une très grande fierté et un immense plaisir d'être reçu par vous, dans la maison de cette institution dont il avait été membre et qui comptait beaucoup pour Marcel. Je ne voudrais pas manquer l'occasion pour rendre hommage à la fidélité que le Conseil Général ne cesse de témoigner à l'égard de notre association et à celui à qui elle est dédiée. Je vous exprime ma très grande gratitude pour votre soutien sans réserve à notre action. Merci de dire notre profonde reconnaissance au Président Richert ». Il adressa également ses remerciements aux membres du Conseil d'administration qui ont organisé cette assemblée générale, en particulier Marguerite Rudloff, malheureusement absente en raison d'une grande fatigue, Yvonne Knorr et René Géronimus. Il donna ensuite lecture de la liste des membres ayant demandé à être excusé, en particulier les présidents des trois collectivités, représentés, plusieurs parlementaires, maires, autres élus et membres de l'Association.*

*Après avoir constaté que l'assemblée générale était régulièrement constituée (47 membres présents, 59 ayant donné procuration et 15 excusés), le président déclara ouverte l'assemblée générale et demanda tout d'abord l'approbation du Procès verbal de l'assemblée générale de 2002 ( réunie le 25 juin 2002 dans les locaux du Barreau de Strasbourg) qui avait été adressé à l'ensemble des membres de l'Association par voie postale. Aucune remarque n'étant formulée, ce procès verbal a été adopté à l'unanimité. Le Président fit ensuite lecture du rapport de gestion ci-après, conformément à l'ordre du jour.*

#### **1. Rapport de gestion.**

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 2002 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours, pour évoquer les activités de ces derniers mois et les perspectives.

Revenons donc tout d'abord sur 2002, la cinquième année complète depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée par la remise du cinquième Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, le vendredi 15 mars 2002, à Stéphane Hessel, dans le cadre très symbolique qui nous est devenu familier du Palais des Droits de l'Homme.

Ambassadeur de France, Stéphane Hessel aura été un très beau lauréat ; homme de convictions et infatigable médiateur, il est un formidable défenseur des pauvres et des opprimés. A 84 ans, il nous a tous impressionnés par son charisme et son esprit. Quel bel exemple pour la jeune délégation du Lycée Marcel Rudloff qui était à nos côtés pour cette cérémonie exceptionnelle !

Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur la manifestation, particulièrement bien réussie, que nous avons déjà évoquée lors de la précédente assemblée générale, si ce n'est pour remercier une nouvelle fois

Jean-Marc Bischoff, président du jury qui a bien voulu prendre, avec beaucoup de mérite, la suite du regretté Pierre Pflimlin. A noter que le Conseil d'administration a décidé d'adhérer au « Cercle Pierre Pflimlin », association créée à l'instigation des amis du regretté Président et dont je suis, es-qualité, l'un des membres fondateurs.

La remise du Prix Marcel Rudloff reste le moment fort de la vie de l'Association. C'est aussi la manifestation sur laquelle nous concentrons pour l'instant l'essentiel de notre budget qui, comme notre trésorier nous le rappellera plus loin, provient principalement de vos cotisations, mais aussi des subventions des trois collectivités. C'est l'occasion de dire notre reconnaissance au Conseil Régional et à son Président Adrien Zeller, au Conseil Général du Bas-Rhin et à son Président Philippe Richert, et à la Ville de Strasbourg, au Maire Fabienne Keller et au Maire-délégué, Président de la CUS, Robert Grossmann.

Comme je l'avais annoncé lors de notre précédente Assemblée générale, le Conseil d'administration a lancé, avec l'aide du Rectorat, un « Prix jeunes ». Limité dans une première phase aux lycées d'Alsace, il a été étendu dès cette année aux collèges. Deux premières classes ont été récompensées en juin 2002 : la 1<sup>ère</sup> année de BEP « vente » du Lycée Aristide Briand de Schiltigheim pour son travail « Tous égaux, tous différents » et les classes de seconde et de première du Lycée Marcel Rudloff de Strasbourg-ouest pour le travail collectif « La tolérance, paroles d'élèves ».

Comme le montre la revue de presse qui vous a été distribuée, la vie de notre association a été marquée par plusieurs autres événements qu'il y a lieu de rappeler ici. Ainsi, une nouvelle fois, l'un des concerts du cycle Musica 2002 était dédié à Marcel Rudloff ; il s'agissait du concert du 1<sup>er</sup> octobre. Par ailleurs, et conformément à la tradition, nous étions présents, Yvonne Knorr et moi-même, en compagnie de Marguerite Rudloff et de ses enfants, aux côtés du Maire de Strasbourg, Fabienne Keller, et du représentant du Président du Conseil régional, Adrien Zeller, le 1 novembre dernier, pour nous recueillir et déposer une gerbe sur la tombe de notre ami.

Compte-tenu de la date tardive de cette Assemblée générale, je veux aussi vous dire quelques mots sur nos activités en ce début d'année 2003 qui a déjà été particulièrement riche en événements pour l'Association. Je me contenterai de les évoquer, étant entendu qu'ils seront développés dans le rapport statuant sur les activités de 2003. Il y a trois choses majeures à mentionner : en premier lieu, le 6<sup>ème</sup> Prix de la tolérance remis le 25 janvier dernier à Daniel Barenboïm, à l'occasion d'une somptueuse cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville, aimablement mis à notre disposition par le Maire de Strasbourg. Il y eut ensuite la petite fête amicale que nous avons organisée le 15 mars au Cercle européen, le jour même où Marcel aurait fêté ses 80 ans. Ce fut un moment très émouvant qui restera dans nos mémoires.

Enfin, nous avons demandé la réalisation d'un film souvenir consacré à Marcel et à notre association. Après celui que Jean-Louis English nous avait offert à l'occasion du premier Prix de la tolérance, ce nouveau film – qui vous sera présenté tout à l'heure - a été réalisé par Jean-Luc Nachbauer (Les Films de l'Europe).

Cette rapide incursion dans l'exercice en cours me permet aussi d'évoquer quelques-uns de nos projets pour les mois à venir, notamment un premier congrès consacré à la Tolérance dont Albert Hamm a bien voulu accepter la coordination scientifique, et qui pourrait se tenir en 2004. Autre projet : la réalisation, sous la direction de Alain Howiller, de mélanges à partir de contributions de personnes qui ont connu Marcel. Ce projet qui arrive un peu tard paraît un peu plus incertain.

Une nouvelle fois il me faut évoquer ici l'assiduité du Conseil d'administration qui a fait du bon travail. En effet, au cours de l'année 2002, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois (un peu moins souvent que précédemment) : le 10 janvier, le 1 février, le 18 avril et le 27 novembre, avec en moyenne 12 à 16 personnes présentes, ce qui est remarquable et montre bien le sérieux de cette association, confirmé par la forte présence à l'Assemblée générale 2002 du 25 juin dernier déjà évoquée plus haut.

Parmi les administrateurs, il en est quelques-uns, ou plutôt quelques-unes, qui contribuent tout particulièrement au dynamisme de l'association et qui méritent notre reconnaissance ; je veux citer Marguerite Rudloff, au centre de toutes nos activités, et Yvonne Knorr qui cumule, avec un dévouement

exemplaire qui en dit long sur l'admiration qu'elle voue à Marcel Rudloff, les fonctions de secrétaire et de trésorière-adjointe. Toutes deux sont les véritables « piliers » de notre association, toujours disponibles pour remplir les tâches les plus diverses, des plus nobles aux plus ingrates. Notre reconnaissance va également à notre trésorier, René Géronimus, dont le concours nous est très précieux.

A ces remerciements, il me faut associer aussi le Conseil régional d'Alsace qui nous rend d'incalculables services tout au long de l'année ; sa fidélité à la mémoire de son ancien président mérite notre profond respect. Nous savons que nous le devons d'abord à Adrien Zeller.

Toutes ces bonnes volontés, auxquelles j'ajouterais volontiers mon assistante, Eliane, et de nombreuses aides discrètes, nous permettent de réduire au strict minimum nos frais de gestion et d'administration et donc d'utiliser de manière optimale pour nos activités les généreuses subventions et vos cotisations.

Notre association me paraît exemplaire à cet égard, ce qui est normal eu égard à notre objet, c'est-à-dire perpétuer le souvenir de Marcel Rudloff et surtout œuvrer pour promouvoir les idées et les valeurs qui lui étaient chères, prioritairement l'esprit de tolérance. C'est notre fierté.

Puisse notre action se poursuivre longtemps grâce à la motivation renouvelée des membres cotisants de l'association ; ils étaient 152 en 2002, 173 en 2001, 158 en 2000, 182 en 1999 et 144 en 1998 ; pour 2003, nous avons déjà à ce jour 151 cotisants.

## **2. Rapport financier.**

Le trésorier de l'Association, René Géronimus, présenta ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

### ***A. Compte d'exploitation 2002***

Les recettes de l'année 2002 s'élèvent à 16.380,01 € contre 90.556 F en 2001 (13.805 €) soit +15,7 % ; elles se décomposent comme suit :

- Cotisations et dons d'un total de 6.482,47 € contre 6.363 € (41.738 F) en 2001, soit +1,19 %.
- Subventions des trois collectivités publiques pour un total de 9.147,96 € contre 6.100 € en 2001, car la Ville de Strasbourg n'avait versé sa subvention pour l'année 2001 que début 2002.
- Produits financiers de 749,58 € contre 963,25€ en 2001 soit - 22 %

A ces recettes il convient d'ajouter la reprise des provisions d'ensemble 15.244,90 € constituées en 2001 pour couvrir les dépenses budgétées en 2002. Les recettes totales figurant au compte d'exploitation atteignent ainsi 31.624,91 €.

Les dépenses ont atteint un total de 11.295,70 € dont environ 7.800 € pour le Prix de la Tolérance 2002. Les dépenses de l'année 2001 étaient de 11.821 €, soit un montant équivalent. Les dépenses du Prix de la Tolérance 2001 se montaient à 9.900 €. Il est proposé de provisionner les dépenses de 2003 à hauteur de 10.000 € pour le Prix de la Tolérance 2003, de 4000 € pour la réalisation d'un film consacré à Marcel Rudloff et à l'Association, de 1.400 € pour le Prix Jeunes et de 3.600 € pour les frais de communication, de relations publiques et administratifs.

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES TOTALES :	11.295,70 €	COTISATIONS :	6.482,47 €
(dont Prix de la Tolérance 2002 7.800 €)			
PROVISIONS :	19.000,00 €	SUBVENTIONS :	9.147,96 €
- <i>Prix de la Tolérance 2003</i>	10.000,00 €	- <i>Ville de Strasbourg (2001)</i>	3.048,98 €
- <i>Film</i>	4.000,00 €	- <i>Région Alsace</i>	3.050,00 €
- <i>Prix Jeunes</i>	1.400,00 €	- <i>Conseil Général</i>	3.048,98 €
- <i>Communication, relations publiques et administratives</i>	3.600,00 €		
EXCEDANT DE GESTION 2002 :	1.329,21 €	PRODUITS FINANCIERS :	749,58 €
		REPRISE DE PROVISIONS 2001 :	15.244,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>31.624,91 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31.624,91 €</b>

### B. Bilan 2002

Actif		Passif	
Solde du compte bancaire au 31.12.2002 :	9.304,47 €	Fonds de réserve au 31/12/01	15.106,02 €
5,153 Sogemonevalor à 5070,98	26.130,76 €	Excédent de gestion	1.329,21 €
	_____		_____
Total des disponibilités	35.435,23 €	Fonds de Réserve au 31/12/2002	16.435,23 €
		Provisions :	19.000,00 €
		- <i>Prix de la Tolérance 2003</i>	10.000,00 €
		- <i>Film</i>	4.000,00 €
		- <i>Prix jeunes</i>	1.400,00 €
		- <i>Communication, relations publiques et administratives</i>	3.600,00 €
	_____		_____
<b>Total de l'actif</b>	<b>35.435,23 €</b>	<b>Total du passif</b>	<b>35.435,23 €</b>
		4	

### **3. Décisions de l'Assemblée générale.**

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, lu par Jean-Bernard Roemer, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes en titre, Bernard Scharly et Jean-Bernard Roemer. Le Président les félicite et les remercie très chaleureusement pour leur disponibilité et leur dévouement à l'Association.

### **4. Renouvellement du Conseil d'Administration.**

Les statuts de l'Association prévoient le renouvellement par tiers et par tirage au sort des membres du Conseil d'administration pour les deux années qui suivent la première Assemblée générale, ce qui a été fait les deux années précédentes. Le dernier tiers des administrateurs est donc automatiquement concerné par le renouvellement cette année ; il s'agit de 12 administrateurs. Le Président donne lecture de la liste des administrateurs candidats au renouvellement de leur mandat et lance un appel à des candidatures nouvelles. Sont élus à l'unanimité les 12 sortants, aucun autre candidat ne s'étant manifesté. Il félicite pour leur réélection : Denis Atzenhoffer, Albert Hamm, Francis Hirn, Alain Howiller, Yvonne Knorr, Jean Lachmann, Jean-Marie Lorentz, Louis Oster, Gilbert Roos, Anne Schumann, Nicolas Stoskopf et Adrien Zeller.

### **5. Montant des cotisations.**

Le Conseil d'administration propose de maintenir les cotisations aux montants fixés l'année dernière pour l'entrée en vigueur de l'euro, à savoir : 32 € pour les membres actifs, 80 € pour les associations et organismes divers, 100 € pour les membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6. Divers.**

Successivement Jean-Marc Bischoff et Albert Hamm donnent des précisions sur deux dossiers sur lesquels travaille le Conseil d'administration. Tout d'abord le Prix jeunes de la Tolérance dont les 4 lauréats (2 lycées et 2 collèges) pour 2003 seront récompensés lors d'une cérémonie au Rectorat le 19 juin. Francis Hirn précise que le Conseil général du Bas-Rhin a décidé de s'associer à ce Prix jeunes, en prenant en charge la dotation pour les deux lauréats des collèges, à hauteur de 760€. Albert Hamm présenta rapidement l'état des réflexions en cours pour l'organisation du premier congrès de l'Association qui devrait avoir lieu à l'automne 2004 sur le thème « Tolérance, remède à la violence ». Enfin, le Président a évoqué la demande parvenue à l'Association par l'intermédiaire de l'Ambassadeur de Hongrie auprès de l'Unesco, de dédier à Marcel Rudloff un Concert exceptionnel qui aura lieu en octobre 2004 à Strasbourg à l'occasion de l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.